|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-arec/charte-graphique-uclouvain/telechargements/logo_UCLouvain_format_jpg_quadri.jpg?itok=hCkd3jyK  **C:\Users\croche\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\96C1A783.tmp**  C:\Users\croche\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\7A86413B.tmp | **C:\Users\croche\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\F368B326.tmp** |  |  | **CR07 Éducation, formation, socialisation** |

**Nouvelles normativités, nouveaux·censeurs**

***Colloque international – 25 et 26 mai 2020***

***Appel à communications***

UCLouvain FUCaM Mons (Belgique)

De nouvelles normativités font basculer les pôles du souhaitable et de l’insupportable. Pendant des décennies, l’aboutissement culturel de nos sociétés s’est confondu avec le projet politique d’affaiblir tous les contrôles : sur la revendication de plus de liberté dans la sphère privée, clamée dans les années 1960 et 1970 est venu se greffer dans les années 1980 le dogme libéral exigeant que l’intervention publique dans la vie de la Cité soit la plus réduite possible. La volonté d’« être gouverné le moins possible » a alors pu apparaître comme le point d’aboutissement d’une trajectoire des idées amorcée dès le XVIe siècle.

Les normativités contemporaines rebattent les cartes. Le mot d’ordre d’hier était moins de contrôle, les adolescents qui battent le pavé de nos villes en réclament davantage au nom de la sauvegarde de la planète. Les approches rationnelles et distanciées étaient valorisées, des chercheurs revendiquent le droit d’être affectivement impliqués dans leur terrain, soutiennent que cette implication est la condition de légitimité de leurs conclusions. Une distance prudente était prônée entre le savant et le politique, les propos du savant tendent à ne plus être entendus s’ils ne débouchent sur des propositions politiques.

Les nouvelles normativités tournent autour du pivot de la « durabilité », qui a pris le relais du récit millénariste qu’il actualise en préservant ses trois ingrédients majeurs que sont l’annonce de l’imminence d’une fin du monde apocalyptique, l’indication des moyens de la différer et l’invitation à poser les actions censées préserver du pire. La notion de durabilité est aussi chargée de connotations positives qu’imprécise -la traduction qu’en ont opérée les Nations unies en Objectifs de Développement durable n’a rien arrangé-, ce qui permet aux projets politiques les plus divers de s’en revendiquer pour prétendre à la légitimité.

Ce colloque invite à analyser les normativités en train de se construire ou de se solidifier. Il suggère de porter le regard sur l’enseignement, parce qu’il est leur première cible. Les obligations de rendre compte, de respecter les critères de la qualité, etc. qui y ont été récemment implantées ont fait l’objet de multiples descriptions, il est désormais nécessaire de décrypter le message normatif qu’elles portent. De la même façon, les dogmes nouveaux (condamnation du harcèlement, du redoublement, de l’exclusion, etc…) méritent une analyse dont les critères dépassent les bons sentiments. L’ambition des promoteurs de ce colloque est d’installer des espaces d’échanges permettant d’aller dans ce sens.

Sept axes de réflexion sont suggérés, mais des propositions de communication ouvrant d’autres perspectives pourront aussi être acceptées :

* Des dénonciations aux prescriptions : les exclus d’hier sont les inclus d’aujourd’hui ;
* Les nouveaux censeurs, leurs implantations, les fondements de leur légitimité ;
* Les épistémologies de la science engagée ;
* Les pédagogies de l’ère du durable ;
* Les résistances au dogme de la durabilité ;
* Les argumentaires des promoteurs de la durabilité ;
* Approches du confus : descriptions de conjonctures.

**Modalités de soumission des propositions de contribution**

Les propositions de contribution (1500 signes) sont à envoyer pour le 15 janvier 2020 au plus tard aux adresses [jean-emile.charlier@uclouvain.be](mailto:jean-emile.charlier@uclouvain.be) et [fabienne.leloup@uclouvain.be](mailto:fabienne.leloup@uclouvain.be).

À la fin du colloque, le comité scientifique examinera la possibilité d’une publication.

**Organisation**

UCLouvain : Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE) & Institut d’analyse du changement dans l’histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS-GIRSEF)

Université de Liège (ULiège)

Université de Picardie Jules Verne : Centre amiénois de recherche en éducation et formation

École Normale Supérieure (ENS) de Lyon

AISLF - CR07 Éducation, formation, socialisation

**Comité d’organisation**

Jean-Émile Charlier, professeur émérite à l’UCLouvain FUCaM Mons

Sarah Croché, professeur à l’Université de Picardie Jules Verne

Jean-Louis Derouet, professeur émérite, Institut français d’éducation (IFÉ), ENS Lyon

Catherine Fallon, professeur, Université de Liège

Bruno Leclercq, professeur, Université de Liège

Fabienne Leloup, professeur à l’UCLouvain FUCaM Mons

Miguel Souto Lopez, professeur à l’UCLouvain FUCaM Mons

**Comité scientifique international**

Jean-Émile Charlier, professeur à l’UCLouvain FUCaM Mons

Sarah Croché, professeur à l’Université de Picardie Jules Verne

Roger Dale, professeur à l’Université de Bristol

Jean-Louis Derouet, professeur, Institut français d’éducation (IFÉ), ENS Lyon

Catherine Fallon, professeur à l’Université de Liège

Dan Imaniriho, professeur à l’Université nationale du Rwanda

Bruno Leclercq, professeur à l’Université de Liège

Fabienne Leloup, professeur à l’UCLouvain FUCaM Mons

Alain Maillard, professeur à l’Université de Picardie Jules Verne

Frédéric Moens, professeur et directeur des études, IHECS

Hamidou Nacuzon Sall, professeur, Chaire UNESCO en sciences de l’éducation à Dakar

André Petitat, professeur à l’Université de Lausanne

Miguel Souto Lopez, professeur à l’UCLouvain FUCaM Mons

Antonio Teodoro, professeur à l’Université lusophone de Lisbonne